

France Invest accompagne les acteurs
du capital-investissement depuis 40 ans

Développer et promouvoir le capital-investissement

Fondée en 1984, France Invest réunit l'ensemble des acteurs du capital-investissement en France. L'association représente l'activité auprès des pouvoirs publics, aide à la développer et en établit les bonnes pratiques, méthodes et outils.

France Invest fête cette année ses 40 ans, avec – outre des célébrations dans les régions tout au long de l'année et des prises de parole dans les médias – un rassemblement prévu à Paris le 5 décembre prochain. Et quel chemin parcouru en quatre décennies ! Fondée en 1984 sous le nom d'Association Française des Investisseurs pour la Croissance, ce qui est devenu en 2018 France Invest – un nom choisi pour démontrer que l'action de l'association va au-delà de la croissance – apparaît aujourd'hui comme un acteur incontournable. L'association regroupe, de fait, la quasi-totalité des acteurs du capital-investissement en France, avec 450 membres actifs et près de 200 membres associés. « Nous couvrons la quasi-totalité du marché, souligne Alexis Dupont, directeur général de France Invest. Nous sommes la première association nationale en Europe ; et nous sommes le premier marché de l'Union européenne. La très grande majorité des entreprises que nos adhérents accompagnent sont en France ; 80 % sont des PME, et le reste des ETI et des

start-up », décrit Alexis Dupont. France Invest figure au rang des deux associations reconnues par l'AMF dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément.

Représentation et promotion

L'association est investie de plusieurs missions. Tout d'abord, promouvoir la place et le rôle du capital-investissement. « Une partie importante de l'activité de France Invest est la représentation des intérêts des adhérents auprès des pouvoirs publics, sur le plan français mais aussi européen, notamment pour leur faire des propositions constructives », explique Alexis Dupont. L'association réalise notamment beaucoup d'études, qui constituent le baromètre de l'activité. « Cela veut aussi dire que nous avons les chiffres pour appuyer nos idées », souligne le directeur général. Par exemple, depuis quelques années, France Invest veut encourager une plus grande ouverture du marché aux épargnants particuliers, tout en restant transparent et dans le respect strict des bonnes pratiques.

Monter en compétences

L'autre mission principale de l'association vise à participer activement au développement du capital-investissement en fédérant l'ensemble de la profession et établissant les meilleures pratiques, méthodes et outils pour un exercice professionnel et responsable du métier d'actionnaire. « Nous représentons un métier très réglementé, pointe Alexis Dupont. Nous aidons nos adhérents à naviguer et maîtriser la législation, pour être au top de la qualité, du savoir-faire et du droit. » Pour ce faire, France



Alexis Dupont,
directeur général
de France Invest

Invest dispose de plusieurs cordes à son arc, notamment d'un organisme de formation agréé pour permettre aux adhérents de monter en compétences. L'association propose aussi, et régulièrement, des événements et animations, « le fruit d'un vrai travail collectif (et désintéressé) de la part de nos adhérents, pour échanger des bonnes pratiques, mettre en avant des problématiques importantes, comme par exemple le développement durable, l'intelligence artificielle... qui donnent souvent lieu à des guides et autres livres blancs », décrit Alexis Dupont. Un thème fort de l'association est le partage de la valeur. « Les entreprises que nous accompagnons grandissent ; ce résultat est aussi le fruit du travail des salariés, qui doivent en bénéficier, estime Alexis Dupont. Cela suppose d'évangéliser les dirigeants, et de les familiariser avec les aspects techniques pour pouvoir le mettre en place. »

JEAN-MARIE BENOIST

« NOUS AIDONS NOS ADHÉRENTS À NAVIGUER ET MAÎTRISER LA LÉGISLATION, POUR ÊTRE AU TOP DE LA QUALITÉ, DU SAVOIR-FAIRE ET DU DROIT »